



Georgipolitain

Janvier 2024

Sommaire

Vœux à la population et prochaines manifestations page 1

Vie municipale et associative page 2

Documentaire intempérie et EnR page 3-4

Le Printemps des poètes :

SAINT-GEORGES DU BOIS 17

PRINTEMPS DES POÈTES
3ÈME ÉDITION
DU 9 AU 25 MARS 2024

Thème du concours: *L'espoir*

A l'occasion du printemps des poètes la municipalité et la bibliothèque organise un concours de poésie ouvert à tous les georgipolitains.

Le poème devra comporter 16 vers et devra être déposé à la mairie, avec votre nom et votre prénom, **avant le 25 février**.

Mercredi 6 mars, le CMJ votera les plus beaux poèmes. Un livre sera offert aux trois premiers gagnants.

Réunisse des prix le samedi 09 mars à 14h30 à la bibliothèque qui sera exceptionnellement ouverte jusqu'à 16h pour la lecture des poèmes.

Les intempéries de la fin d'année 2023 donnent lieu au dossier principal de ce flash infos. 2024 débute froidement mais les activités ne vont pas manquer pour se réchauffer. Un nouveau CMJ se met en place.

La commission Information@Communication qui vous assure une information sûre et indépendante vous souhaite une bonne et heureuse année.

Bonne lecture de ce flash infos n°19-2024 ainsi que le bulletin municipal annuel.

Vœux 2024 :



Les vœux aux agents ont été l'occasion de décerner la médaille d'honneur du Travail 30 ans – échelon Vermeil, à Véronique FOUCAULT arrivée en mars 2020, juste avant la panique COVID, précédemment en poste à Pontoise : « Excellente agent qui s'est rapidement intégrée dans l'équipe de l'école maternelle, apportant avec elle des habitudes de travail différentes ».

Le discours de Mr le Maire à l'occasion des vœux à la population le 6 janvier est accessible dans son entier via l'application Intramuros ou le site internet rubrique 'Publication'. Retenons la conclusion :

« Je vous souhaite donc une belle et heureuse année dans la joie, la bienveillance et la Paix dans vos familles, votre travail ou la vie locale. »



Le LOTO de la section tennis :

SAINT GEORGES DU BOIS

DIMANCHE 11 février 2024
A 14h30 à la salle « Saint Georges »
Ouverture des portes à 13h00

LOTO

Animé par Phil

DE NOMBREUX LOTS A GAGNER !

Date à retenir ! PARTIE ENFANT GRATUITE (jusqu'à 11 ans)

Tennis Club Saint-Georges-du-Bois

TOMBOLA

Buvette et restauration sur place

Le théâtre de l'Amicale Laïque :

VENDREDI 02 FEVRIER 20H30
Salle de ST-GEORGES DU BOIS
THEATRE Comique...

Venez rire avec : « LA COMPAGNIE DU CLAIR DE LUNE »

«LA BOUNE BOUFFE» Comédie patoisante

«KILT ou DOUBLE !» Comédie en trois actes de Patrick STEPHAN

Billetterie : 10€ Adulte / Tarif Adhérent : 8€
--- Entraite avec boissons et gâteaux ---
Réservation possible : 06 34 01 42 25 / 06 60 09 49 28

Présenté par l'Amicale Laïque de St-Georges du Bois



Vie Municipale

Conseil Municipal: //

(pour mémoire, les CR des conseils municipaux sont consultables sur le site internet)

- Une subvention exceptionnelle a été voté au profit de l'association « Les Petits Galopins » en difficultés financières : montant 11 264,39€ ; ceci pour la fin de l'exercice au 28 février 2024 et la participation au financement de l'outil informatique
- Nous sommes informés que les bases de la taxe foncière 2024 seront augmentées de 3.8%

Le CMJ 2024: //

Les élections qui se sont déroulées en début d'année 2024 mettent en place le CMJ tel que :



- Maire : Lola MARCHAND (CE2),
- Adjoints : Antoine ROMANO (CE2), Lou BIRAUD (CE2), Noham LAGARDE (CM1), Mila DE FARIA (CE2)
- Trésorier : Amaël LUCAS (CM1)
- Conseillers : Madila AKHAZANE (CM1), Sohan DENIEL (CE2), Ezio DUCROS (CM2), Melly GOMEZ (CM2), Zephyrine GUINEL (CE2), Chloé MIGAUD (CM1), Mathéo PICOT (CE2)
- Suppléants : Quentin RODY (CM1), Louane SARCY (CE2)

Réunion du conseil le 7 février 2024. En illustration, les maires 2023, 2024.

L'une des premières actions du CMJ sera la journée citoyenne, nettoyage de la commune, le 9 mars 2024.

Écoles: //



La rentrée 2024 a été retardée par arrêté municipal, du 08 janvier au 11 janvier 2024. C'est une panne générale de chauffage qui a conduit Mr le Maire à prendre cette ultime décision. La chaudière bois était déjà endommagée par les intempéries (précipitations

et foudre) et l'entreprise en charge de la maintenance tardait à remettre en état, ne respectant pas son engagement contractuel. La chaudière de secours au fioul est tombée en panne pendant les congés scolaires sans qu'il soit possible de réparer à temps. Devant l'inertie de l'entreprise IDEX, titulaire du contrat, il a été fait appel à l'entreprise locale Aquafilt – James Chevalier, qui rapidement est intervenue et a résolu le problème. Qu'il en soit ici remercié.

La maison de l'enfance, première concernée, a donné l'alerte le mercredi 3 janvier – l'information générale a été transmise aux parents le samedi 6 janvier – la reprise s'est effectuée le 11 janvier. Face à l'impondérable, faire mieux et de façon sécuritaire était un challenge impossible à tenir. Merci à tous, agents et élus, artisans, et bien sûr enseignants et parents d'élèves pour votre compréhension.

PRÉINSCRIPTION / RENTRÉE 2024 – enfants nés en 2021 :

Chers parents, pour les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2021, c'est le moment de prendre contact avec la mairie afin de procéder à la préinscription de votre enfant. Vous pouvez les joindre par mail à accueil@sgdb17.fr ou par téléphone au 05 46 27 97 31 en indiquant : le nom et le prénom de l'enfant, sa date de naissance, votre adresse mail et votre numéro de téléphone.

L'APE – LES CÈDRES

Grâce aux bénéfices des diverses manifestations, l'APE les Cèdres a pu offrir à la bibliothèque plusieurs livres et il a été décidé lors de la dernière réunion de reverser à l'école un don de 1500€ pour les sorties scolaires (don destiné à l'ensemble du groupe scolaire).

En ce moment se déroule une vente de madeleines "Bijou" ouverte à tous le monde (si vous souhaitez commander, n'hésitez pas à prendre contact par mail : ape.lescedres17@gmail.com). La date limite des commandes est le 06/02/2024. Les prochains événements à noter sont le loto le 02 et 03 mars 2024 et la chasse aux œufs le 06 avril 2024 (gratuite et sur inscription). Le bureau de l'APE les Cèdres vous souhaite une très belle année à venir !

LES PETITS GALOPINS : réunion de rentrée !



Mercredi 7 février à 18h30, rendez-vous aux Petits Galopins pour aborder les nouveaux projets de l'association : nouveau logiciel d'inscription, vie de l'association et projets à venir.

Un moment convivial préparé avec les enfants pour toutes les familles et adhérents, venez nombreux !

Amicale Laïque, atelier peinture: //

Tous les quinze jours le mercredi de 14h30 à 17h30, nous nous retrouvons à la Salle des Aînés pour un moment PEINTURE, toutes formes d'exercices, acrylique, aquarelle, pastel.

Dans une ambiance chaleureuse, chacun s'exprime à son niveau. Régulièrement en début d'atelier nous fêtons les anniversaires dans la joie et la bonne humeur.

Dernier exercice : La montagne.



Documentaire intempérie :

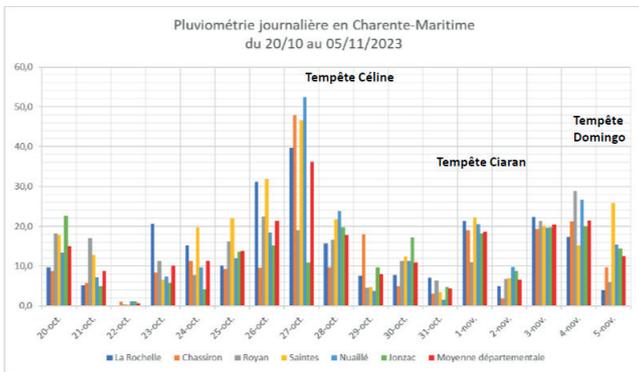
Nous avons vécu un automne très arrosé sous l'effet d'un flux d'ouest durablement établi qui a vu se succéder les précipitations. La très forte pluviométrie a gorgé d'eau les sols, inondé les caves, fait déborder les nappes phréatiques proches de la surface et les cours d'eau.

De mi-octobre à mi-novembre un épisode remarquable sur 30 jours glissants a contribué à humidifier les sols superficiels à des niveaux très élevés alors qu'ils étaient plutôt secs jusque là. En région aquitaine 908mm sont tombés en 2023 pour une normale à 754mm (cf. S.O du 9 janvier 2024).

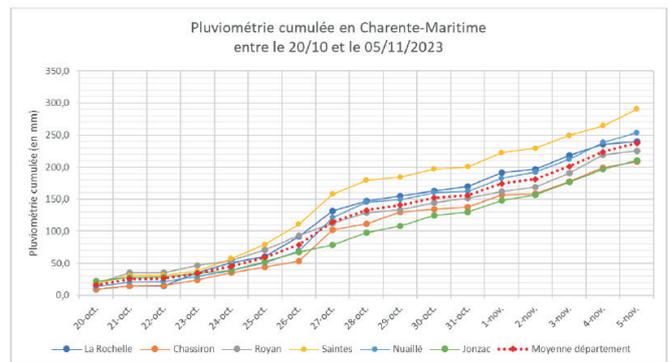
Pendant cet épisode Eau17 nous faisait le point suivant et ce n'était que les premiers 15 jours (pluviométrie journalière et cumulée en Charente maritime) :

Pendant cette période de gestion de crise, l'administration en général dont l'ARS, s'est assurée très régulièrement de la qualité des eaux potables mais aussi usées avec leurs répercussions littorales et aussi Aunis Est.

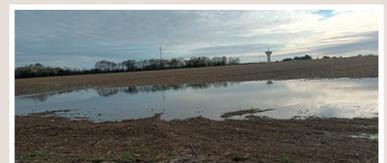
Une pluviométrie exceptionnelle



Une pluviométrie exceptionnelle : presque 300 mm en 15 jours



Des routes sur la commune, les champs au versant des bassins (semés ou en attente), le Curé, les fossés se sont gorgés sans atteindre des seuils de nuisance. Pour autant les semailles n'ont pu être faites correctement :



La pluviométrie relevée à Saint Georges du Bois :

Les relevés journaliers effectués par nos soins sur la commune de Saint Georges du Bois sont édifiants : il est tombé 702mm en 4 mois soit environ l'équivalent d'une année normale en région Nouvelle Aquitaine

Total : 702 mm



Eau potable : //

Des coupures ponctuelles ont pu être observées dues aux ruptures d'alimentation électrique pendant les tempêtes. Un lessivage des sols amenant des polluants et de la turbidité dans la ressource en eau a été observé mais aucune alerte qualité sur l'eau distribuée n'a été constatée.

Assainissement collectif : /////

Le réseau d'eaux usées n'est pas conçu pour récupérer les eaux de pluie. Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sont dissociés. Pendant les intempéries, la saturation des sols a entraîné l'entrée de l'eau de pluie dans le réseau d'eaux usées : problèmes de raccordement, pénétration de l'eau via les regards, usages détournés (vide-cave), défaillances de réseau... En temps ordinaire le taux de charge hydraulique moyen de la station d'épuration de Saint Georges du Bois est de 60%. En 2022, la charge maximale occasionnelle a été observée à 200%. Pendant ces intempéries de l'automne 2023, le taux de charge hydraulique a pu s'établir temporairement à 1000%, sans débordement des bassins (vidange par le trop-plein) mais avec un temps de traitement très court voire pas de traitement. Fort heureusement nous n'avons pas eu de remontées d'égouts tant chez les particuliers que sur la voie publique. Les pompes de refoulement, très surveillées, ont fonctionné à plein régime.

Nappes phréatiques et ruissellement : //

La commune est traversée par le Curé qui reçoit naturellement les eaux de ruissellement. Face à la quantité de précipitations sur les terres sèches, les eaux ont ruisselé et se sont aussi infiltrées jusqu'à saturer la nappe phréatique. Toutes ces eaux ont alimenté qui le Curé qui les champs, les jardins, les caves, les sous-sols inondés.

Les communes en aval ont absorbé avec difficulté. Le syndicat du bassin versant du Curé (SYRIMA) réfléchira à l'idée de limiter ces flux, retenue d'eau par exemple, afin de ne pas provoquer des afflux massifs en aval mais aussi devra s'appliquer à un entretien ad-hoc. Quant à nous, les agents techniques mobilisés dans le cadre des astreintes ont assuré la surveillance (y compris nocturne) des grilles et avaloirs sensibles.

Ils ont veillé au désengorgement des fossés ou autres canalisations afin de toujours conserver des voies de circulation sécurisée.

Communication & Consultation - EnR* (Rappel)



Le conseil municipal a été amené à se prononcer à propos des EnR faisant suite à un document de la CdC Aunis Sud : *(ce document est mis en ligne sur le site internet et sur l'application Intramuros).*

• Zones d'accélération des énergies renouvelables (EnR) / proposition de travail pour l'élaboration d'un zonage concerté.

Les propositions communales feront l'objet d'un regroupement à l'échelle intercommunale, afin d'être soumise à l'autorité préfectorale. L'objectif est de multiplier par 4 la production actuelle qui était en 2023 de 32,5 % de la consommation énergétique du périmètre de la CdC Aunis Sud. Le conseil municipal a formalisé ses propositions à soumettre au groupe de travail d'Aunis Sud. Si vous souhaitez, vous pouvez en prendre connaissance en Mairie et y apporter vos commentaires, avant délibération en conseil municipal le 8 février 2024.

* les ENR comprennent l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation, la géothermie, les réseaux chaleurs.